Parc national de la Vanoise

Orientation 3.1.1 Élaborer une stratégie touristique du parc national accompagnant et enrichissant les stratégies locales

Contexte

L'existence d'un grand espace préservé de montagne et de haute montagne constitue un élément majeur du patrimoine savoyard et alpin. Le parc national représente un atout essentiel pour l'avenir du territoire Vanoise, mais qui ne peut être valorisé que dans le cadre d'une stratégie commune dont la volonté a émergé à la faveur des débats sur l'élaboration de la charte du parc national.

Enjeux

Cet objectif s'inscrit dans l'enjeu Engager le parc national et son établissement dans une démarche stratégique active en faveur d'un tourisme durable accessible à tous, qui constitue un axe stratégique de la charte. Il recoupe également l'enjeu Mieux intégrer le parc national et son établissement dans le territoire.

Lignes directrices de l'orientation

- Les stations de sports d'hiver et le parc national sont issus de démarches pionnières. Cinquante ans après leur création il s'agit de retrouver l'esprit pionnier qui a prévalu à leur fondation, afin de refonder le tourisme alpin qui sera celui du XXIème siècle. La charte du parc national est l'occasion d'initier un modèle de développement innovant combinant l'ensemble des atouts du territoire dans un projet commun.
- L'ambition est de construire une vision partagée du devenir du grand espace touristique que constitue le territoire Vanoise, et de définir les bases d'un développement porteur d'harmonie avec l'image et les valeurs d'un territoire parc national.

Mesures traduisant concrètement l'orientation

Mesures contractuelles (liste non exhaustive)	Rôle de l'établissement	Rôle des communes	Principaux autres
	public du parc national	adhérentes	partenaires
3.1.1.a - Définir une stratégie touristique	Animer la démarche et les	Implication dans la	Association de développement
commune adaptée à la tonalité	concertations	démarche et solidarité vis-à-	Touristique de la
du parc national pouvant s'intégrer dans les stratégies des organismes	Page 1 / 3	vis des communes	Savoie, pays et intercommunalités,

Parc national de la Vanoise

	i aio mationai	ac la valloise	
liés		apportant une part significative	offices de tourisme,
au tourisme, fondé sur les valeurs :		de leur territoire au	opérateurs privés
- de respect des patrimoines, de l'environnement,		cœur du parc national	
- de responsabilité vis-à-vis des ressources et des patrimoines,			
- de solidarité avec les acteurs locaux et les différents publics touristiques,			
- de partage de l'accès au territoire, des connaissances, des rôles dans			
l'offre touristique,			
- d'équité au regard de l'effort des communes apportant une part significative			
de leur territoire au cœur du parc national.			
3.1.1.b - Définir un programme d'actions	Définir un programme	Implication dans la	Association de développement
enrichissant les mesures de la	d'action	démarche et solidarité vis-à-	Touristique de la
charte visant notamment à :		vis des communes	Savoie, pays et intercommunalités,
- accompagner la diversification touristique dans le temps, l'espace et		apportant une part significative	offices de tourisme,
selon les publics,		de leur territoire au	opérateurs privés
		coeur du parc national	
- faciliter l'apprentissage de la montagne,			
	Page 2 / 3		

Parc national de la Vanoise

- développer le tourisme responsable,		
- augmenter la prise en compte environnementale et paysagère dans les		
aménagements,		
- renforcer la valeur ajoutée liée à la notoriété et la spécificité d'une offre		
touristique de parc national,		
- développer la promotion d'une offre sur un grand « territoire Vanoise »		
associant les deux vallées et le parc national.	os contribuant à l'orientatio	

Autres mesures contractuelles contribuant à l'orientation

Mesures 2.4.3.e / 3.1.2.b / 3.1.3.n / 3.1.3. d / 31.3.e / 3.1.3.f / 3.2.1.a / 3.2.1.j / 3.2.2.c

Référence ID de l'article : #4201 Auteur : Salamatou SEYDOU

Dernière mise à jour : 2016-07-25 12:18